

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DES FAMILLES



Un gouvernement du Parti Québécois favorisera l'accès aux services de garde éducatifs et allégera le fardeau fiscal des familles.

Un État fort au service de nos tout-petits

- Abolir la taxe famille : retour à un tarif unique de 8,05 \$ pour le premier enfant dans les CPE et les services déjà subventionnés, et de 4 \$ pour le deuxième enfant. Ce sera gratuit pour le troisième et les suivants;
- Offrir l'accès sans frais aux familles dont le revenu est inférieur à 34 000 \$;
- Alléger les tarifs pour les familles éligibles au crédit d'impôt pour solidarité. Plus de 85 000 enfants seront visés par cette mesure (jusqu'à 62 000 \$ par ménage);
- Accorder toutes les futures places en garderie aux CPE.

Un État fort au service des familles

- Adopter un projet de loi établissant un bouclier de protection budgétaire pour les services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse.